

RÉSULTATS EXCLUSIFS



LE BOIS DANS LA CONSTRUCTION NEUVE

Bâtiments agricoles - 2012 – 2022

Financé par le

CODIFAB

Développement des Industries Françaises
de l'Ameublement et du Bois



AXIOME MEDIA – BatiEtude est l’institut de sondage de référence des univers de l’énergie et des matériaux de construction.

L’Observatoire de la Construction Neuve créée en 1985 et dont sont issues les données présentées ci-après est un outil statistique multiclients destiné à évaluer précisément les parts de marché respectives de chacun des matériaux utilisés dans la construction neuve en France (logements, tertiaire, agricole).

Cette présentation vous permettra de découvrir et d’analyser l’évolution des parts de marché entre 2012 et 2022 du **BOIS** utilisé dans la construction neuve en France.

Les données sont obtenues par interview téléphonique d’un échantillon représentatif des permis de construire qui sont déposés, acceptés et déclarés commencés chaque année.

Pour en savoir plus : www.batietude.fr

Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a été créé à la demande des professions de l'ameublement et de la seconde transformation du bois : CAPEB, UFME, UICB, UIPC, UIPP, UMB-FFB, UNAMA, UNIFA.



Le CODIFAB a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions collectives dans le respect de la réglementation européenne et dans le cadre des missions mentionnées à l'article 2 de la loi du 22 Juin 1978.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr

BATIMENTS AGRICOLES : CONSTRUCTION NEUVE 2022 :

En 2022, la construction neuve des bâtiments agricoles représente 4 373 000 m² soit une baisse de 10,7% par rapport à 2021.

CONCERNANT LE BOIS / LAMELLE COLLE :

Quel sera le matériau de l'ossature ou de la structure porteuse du bâtiment ? (exprimé en surface de plancher) **une part de marché bois/lamellé collé à 10,9%, en baisse de 5,5 points par rapport à 2021**, et une surface de plancher concernée (volume) en baisse de 41% (476 000 m² de surface de plancher en 2022), dû à une augmentation du nombre de serres et de hangars, des bâtiments moins construits en bois que ceux réservés aux élevages.

Comment sera assuré le remplissage des façades ? (exprimé en surface de façade) **une part de marché stable par rapport à 2021 : 14,5% (-0,3 points)**, et une surface de façade concernée (volume) en baisse : - 24,1% (602 000 m²)

Comment sera assuré le revêtement de façade ? (exprimé en surface de façade) **une part de marché stable par rapport à 2021 : 15,9% (+ 0,2 points)**, et une surface de façade concernée (volume) en baisse : - 21,5% (656 000 m²).

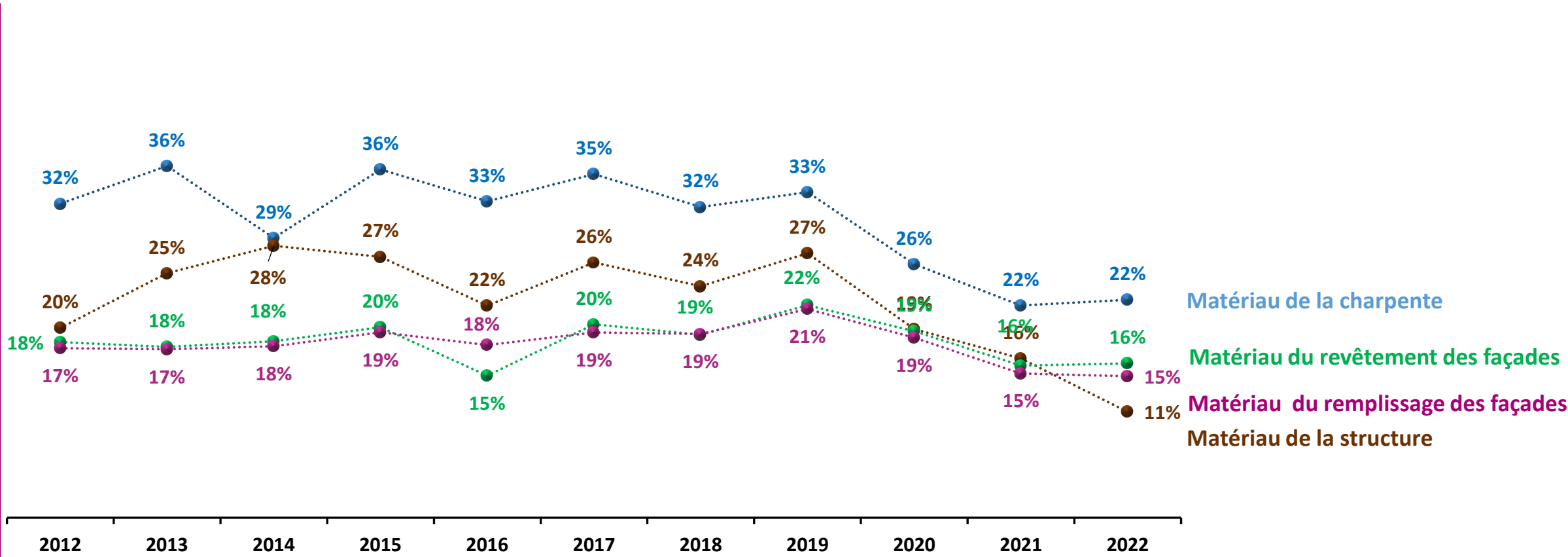
Quel sera le matériau de charpente ? (exprimé en surface de toiture) **une part de marché bois/lamellé collé stable par rapport à 2021 : 22,4% (- 0,6 points)** et une surface de toiture concernée (volume) en baisse : - 8,2% (1 024 000 m²).

BATIMENTS AGRICOLES : CARACTERISTIQUES

AGRICOLES	2022	
	Surface de plancher (milliers de m ²)	%
ENSEMBLE DU MARCHÉ	4 373	100 %
Moins de 500 m ²	1 248	29 %
De 500 à 999 m ²	955	22 %
De 1000 à 1999 m ²	735	17 %
2000 m ² et plus	1 435	33 %
	Nombre	%
NOMBRE D'OPÉRATIONS	9 954	100 %
Moins de 500 m ²	7 831	79 %
De 500 à 999 m ²	1 378	14 %
De 1000 à 1999 m ²	516	5 %
2000 m ² et plus	228	2 %

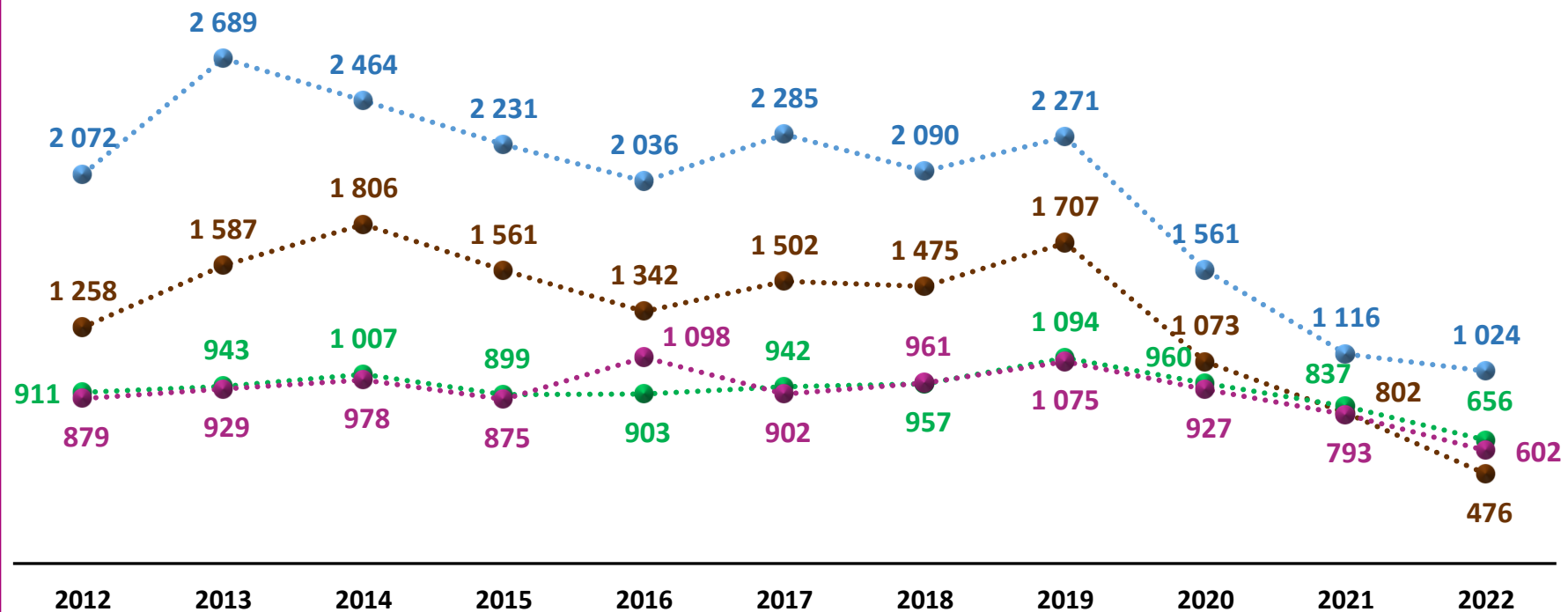
EVOLUTION DE LA PART DE MARCHE DU BOIS EN CONSTRUCTION NEUVE

Résultats exclusifs



EVOLUTION DES SURFACES EN BOIS EN CONSTRUCTION NEUVE (milliers de m²)

Résultats exclusifs



Matériau de la charpente

Matériau du revêtement des façades

Matériau du remplissage des façades

Matériau de la structure

POUR EN SAVOIR PLUS

RAPPROCHEZ-VOUS DE VOS ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES REPRÉSENTÉES AU SEIN DU CODIFAB



CAPEB

www.capeb.fr



UIPC

www.uipc-contreplaque.fr



UICB

www.batibois.org



UIPP

www.uipp.fr



UMB-FFB

www.umb.ffbatiment.fr



UFME

www.ufme.fr